UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°5-2025
REUNION DU 4 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre juin à dix-huit heures dix, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY, Président, Pascal MAILLOLS, syndic est désigné secrétaire de séance.

Présents : MM. BRUZY Didier, MAILLOLS Pascal et SIMON Marc, syndics titulaires.

Le Président présente au Conseil Syndical que des virements doivent être effectués :

	Diminution sur crédit déjà alloues		*Augmentation des crédits*	
Intitulé	Comptes	Montant	Comptes	Montant
Charges de sécurité sociale			6450	10 200,00
Autres charges diverses			65888	136,92
Fonctionnement dépenses	Solde	10 336,92		10 336,92
Résultat de fonctionnement reporté			002	10 336,92
Fonctionnement recettes	Solde	10 336,92		10 336,92
Solde d'exécution de la section d'inves.			001	941,66
Investissement dépenses	Solde	941,66		941,66
Excédent de fonctionnement capitalisé			1068	941,66
Investissement recettes	Solde	941,66		941,66

Après discussions, les syndics décident à l'unanimité :

-de valider la décision modificative n° 1 ;

-d'autoriser le président à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette mise en place.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président de l'UCIC,
Didier BRUZY

Union des ASA d'Ille et Corbère
23 avenue Pasteur - 66130 Ille sur Têt